Comité du Val d'Oise de Judo et D.A.

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO
JUJITSU, KENDO, IAÏDO, CHANBARA, JODO, NAGINATA, KYUDO

« Fier d'être judoka ! »

« Ensemble, on voit plus loin ! »

Coupe du Val d'Oise
Équipes mixtes « Jeunes »

Samedi 14 juin 2025

DOJO RÉGIONAL 1 rue Alexandre Dumas 95220 Herblay s/ Seine

1) Équipe mixte de 7 BENJAMINS → **Pesée : 12h30/13h00**

F-40 ; F-52 ; F+52 ; M-34 ; M-42 ; M-55 ; M+55
(32kg mini) (26kg mini)

□ **années** = *2013 – 2014* □ **grade minimum** = Jaune-Orange

2) Équipe mixte de 7 MINIMES → **Pesée : 12h30/13h00**

F-48 ; F-57 ; F+57 ; M-38 ; M-46 ; M-60 ; M+60
(40kg mini) (30kg mini)

□ **années** = *2011 – 2012* □ **grade minimum** = Orange

REGLEMENT DE L'ANIMATION

Règle 1	► 2 clubs MAXIMUM, par catégorie d'âge, peuvent « s'associer »
Règle 2	► 3 combattants d'apport maximum par catégorie d'âge par le club associé
Règle 3	► Dans chaque catégorie d'âge, un club ne peut apporter de judokas qu'à un seul autre club et ne peut dans ce cas pas recevoir d'apport de judokas pour lui-même (y compris par le club associé)
Règle 4	► L'autorisation d'association jointe devra obligatoirement être remise lors de la pesée de l'équipe complète. A défaut, de cette remise du document dans le délai précisé, l'apport de judokas extérieurs ne saurait être pris en compte.
Autres points	• Arbitrage FFJDA • Tps de combat = 2 minutes avec décision obligatoire • 1 Accompagnant par équipe autorisé • **PASSEPORT EN REGLE** à présenter à la pesée • Les clubs s'engagent en connaissance du règlement proposé
	► INSCRIPTION « Extranet » OBLIGATOIRE PAR LES CLUBS AVANT LE ***VENDREDI 13/06/2025*** minuit inclus

1 rue Alexandre Dumas – 95220 HERBLAY SUR SEINE – TEL : 01 34 50 13 13
Site Internet : comite95judo.com – Courriel : comitejudo95@orange.fr

AUTORISATION D'ASSOCIATION AVEC UN AUTRE CLUB DU COMITE 95
COMPETITION PAR EQUIPES MIXTES du 08/06/2024

	BENJAMINS		MINIMES
Cocher la mention utile - ***Remplir obligatoirement une feuille par catégorie d'âge***			

Je soussigné(e), ……,

président(e) du club : ……

autorise le(s) judoka(s) :

NOM	Prénom	N° de licence (passeport à présenter)

à intégrer l'équipe mixte du Club désigné ci-dessous :

……

- ►2 clubs MAXIMUM, par catégorie d'âge, peuvent « s'associer »
- ►3 combattants d'apport maximum par catégorie d'âge
- ►Dans chaque catégorie d'âge, un club ne peut apporter de judokas qu'à un seul autre club et ne peut dans ce cas pas recevoir d'apport de judokas (y compris par le club associé)

►Cette présente autorisation d'association devra obligatoirement être remise lors de la pesée de l'équipe complète. A défaut, de cette remise dans le délai précisé, l'apport de judokas extérieurs ne saurait être pris en compte.

Signature du Président

Fait à …… + cachet du Club (prêteur)

le : ……